

Présentation des travaux de la sous-commission « les modes de garde en horaires atypiques »

► Méthodologie

Définition partagée

Contexte sociétal

Recensement des différentes offres (56 et hors 56)

- Fonctionnement
- Modes de financement



► Fonctionnement et modes de financement

Organisme financeur	Dispositif d'aide
CAF / MSA	PSU
	CMG PAJE (Prestation pour l'accueil du jeune enfant)
CAF	Financement spécifique Appel à projet dans le cadre d'expérimentations
MSA	Financement spécifique Appel à projet dans le cadre d'expérimentations
Entreprise Ou Employeur des parents (centre hospitalier, préfecture...)	Tickets CESU
	ICHA : Indemnité compensatrice en horaires atypiques
	Achat de places ou d'heures en multi-accueil ou pour la garde à domicile
Collectivités locales Commune/ Communauté de communes/Conseil général	Financement spécifique Appel à projet
	Financement spécifique
Autres	Mutuelles
	FSE Programme opérationnel national Fonds social européen
	FASTT fond d'action sociale du travail temporaire

- 5 types d'accueil repérés

L'accueil au domicile des parents

L'accueil chez l'assistant maternel

Les maisons d'assistants maternels

L'accueil en structures collectives

L'accueil couplant la garde à domicile et l'accueil collectif

Remarque : certaines formules respectent mieux le rythme des enfants



DISPOSITIF :	
TERRITOIRE CONCERNE	
GESTIONNAIRE	Nom du gestionnaire : Statut juridique : Mode de gestion :
AGE DES ENFANTS CONCERNES	
PROFIL DES PARENTS UTILISATEURS	Activité professionnelle : Situation familiale : Composition familiale :
HORAIRES D'ACCUEIL PROPOSES	
RYTHME D'ACCUEIL DANS LA SEMAINE	
QUALIFICATION DES ACCUEILLANTS	
CONTRIBUTION FINANCIERE DES FAMILLES	
MODES DE FINANCEMENT PRIX DE REVIENT	
PARTENARIATS EXISTANTS	Partenariat financier : Autre partenariat :
QUI EST A L'ORIGINE DE CETTE OFFRE ?	
QUEL BESOIN REPERE POUR CRÉER CETTE OFFRE ?	
AVANTAGES	
INCONVENIENTS	
IMPACTS SUR LE RYTHME ET LA QUALITE DE VIE DES ENFANTS	
IMPACTS SUR LA VIE PERSONNELLE DES ACCUEILLANTS	
LES BESOINS NON SATISFAITS REPERES	



Recensement des différentes offres (56 et hors 56)

- Création d'une grille de recensement



Contexte sociétal qui a mène à accueillir des enfants en horaires atypiques

- Évolution du monde du travail
- Des modifications dans les structures familiales
- Des évolutions concernant le travail des femmes



Définition partagée

- Objectif : délimiter un cadre de travail et arriver à un consensus

- Définition :

Les horaires atypiques regroupent l'ensemble des besoins et des solutions de garde sur des périodes autres que celles proposées en accueil classique

Une multitude de situations familiales singulières et complexes souvent subies

↳ Conclusion, il n'existe pas une seule définition des horaires atypiques



► Constats

L'enfant peut parfois avoir plusieurs référents dans la journée –
multiplication du nombre de prises en charge

Conséquences pour les professionnels intervenant au sein des
dispositifs (travail en horaires atypiques, temps partiel, temps de
travail séquencé, précarité, isolement...)

Difficulté à mobiliser et pérenniser les financements des
collectivités territoriales et des entreprises



► Propositions

Enfants

Prendre en compte la fratrie dans son ensemble pour ne pas multiplier les prises en charge selon l'âge des enfants et éviter de laisser les plus grands enfants seuls

Professionnels

Prendre en compte l'identité professionnelle et la qualité de vie des accueillants

Rompres l'isolement professionnel de l'accueillant à domicile

Sécuriser les parcours professionnels pour les accueillants

Raisonner à l'échelle des bassins de vie avec une approche plurisectorielle

Travailler sur des groupements d'employeurs des professionnels de la petite enfance

Partenaires

Associer des représentants des employeurs au groupe de travail

Sensibiliser les élus locaux et les chefs d'entreprise à l'intérêt de proposer des modes d'accueil sur les horaires atypiques

Financements

Comment sécuriser les financements des différentes offres de service

